

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:420670-2015:TEXT:FR:HTML>

**France-Nueil-les-Aubiers: Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection
2015/S 231-420670**

Avis de concours

Ce concours est couvert par: la directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Commune de Nueil-les-Aubiers

1 place Jeanne d'Arc

À l'attention de: M. le maire

79250 Nueil-les-Aubiers

FRANCE

Téléphone: +33 549806565

E-mail: marches@ville-nueil-les-aubiers.fr

Fax: +33 549655936

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice: <http://www.ville-nueil-les-aubiers.fr>

Accès électronique à l'information: <http://www.marches-securises.fr>

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique: <http://www.marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

Mairie de Nueil-les-Aubiers

1 place Jeanne d'Arc

79250 Nueil-les-Aubiers

Téléphone: +33 549806565

E-mail: marches@ville-nueil-les-aubiers.fr

Fax: +33 549655936

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:

Mairie de Nueil-les-Aubiers

Adresse internet: <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:

Mairie de Nueil-les-Aubiers

1 place Jeanne d'Arc

79250 Nueil-les-Aubiers

Adresse internet: <http://www.marches-securises.fr>

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale

I.3) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

- 1.4) **Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices**
Le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices: non

Section II: Objet du concours/description du projet

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:

Contrat de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation et l'extension de la salle de sports de La Ronde de Nueil-Les-Aubiers (79250).

II.1.2) Description succincte:

— réhabilitation et extension de la salle de sports de la Ronde: création d'un dojo (180 mètres carrés) et d'un gymnase (800 mètres carrés),

— enveloppe prévisionnelle des travaux: 1 700 000 EUR HT y compris aménagements extérieurs (VRD) et production d'énergie, + 200 000 EUR d'équipements sportifs à chiffrer en option (assistance à l'achat),

— planning prévisionnel:

Étude de conception: 4ème trimestre 2016.

consultation des entreprises: 2ème trimestre 2017.

— compétences à réunir: architecte, économiste de la construction, BET structure, BET fluide (y compris SSI),

— le ou les lauréats se verront attribuer la(les) mission(s) suivante(s): Mission de base (conformément au décret 93-1268 du 29.11.1993) y compris SSI + EXE sur tous les lots sauf le lot VRD qui sera traité en visa + OPC en option.

II.1.3) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

71000000

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Critères de sélection des participants:

— compétences, références, moyens des candidats et modalités de fonctionnement de l'équipe.

III.2) Information relative à la profession

La participation est réservée à une profession particulière: oui

Le candidat aura à réunir les compétences suivantes: architecte inscrit à l'ordre des architectes, économiste de la construction, BET structure et BET fluide (y compris SSI).

Groupement conjoint dont le mandataire est solidaire de chacun des membres du groupement.

Section IV: Procédure

IV.1) Type de concours

Restreinte

Nombre de participants envisagé: 3

IV.2) Noms des participants déjà sélectionnés

1. néant

IV.3) Critères d'évaluation des projets:

— maîtrise et bonne interprétation des contraintes et exigences du cahier des charges,

— impact dans l'environnement (insertion paysagère du programme),

— qualités perçues des espaces (fonctionnalité générale, simplicité, cohérence de la composition, qualité technique, originalité),

— justification et maîtrise du coût d'investissement.

IV.4) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.4.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:**

IV.4.2) **Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels**

IV.4.3) **Date limite de réception des projets ou des demandes de participation**

Date: 8.1.2016 - 12:00

IV.4.4) **Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés**

IV.4.5) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation**

français.

IV.5) **Récompenses et jury**

IV.5.1) **Information sur les primes:**

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s): oui

nombre et montant des primes à attribuer: Chaque concurrent ayant remis une prestation conforme au règlement du concours recevra une prime d'un montant de 10 000 EUR HT, TVA en sus au taux de la réglementation en vigueur.

La rémunération du contrat de maîtrise d'oeuvre tiendra compte de la prime reçue par le lauréat.

Le jury se réserve la possibilité de réduire ou de supprimer la prime des candidats dont les offres remises, avant audition éventuelle, seraient jugées incomplètes ou non conformes au règlement.

IV.5.2) **Détail des paiements à verser à tous les participants**

IV.5.3) **Contrats faisant suite au concours**

Le lauréat ou l'un des lauréats du concours devra/devront être attributaire(s) des contrats de services faisant suite au concours: oui

IV.5.4) **Décision du jury**

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice: non

IV.5.5) **Noms des membres du jury sélectionnés**

1. Le jury sera constitué ultérieurement, conformément à l'article 22 du code des marchés publics

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

VI.2) **Informations complémentaires:**

Les candidats téléchargeront sur le site <https://www.marches-securises.fr> le règlement de concours.

Les candidats ou chaque membre de l'équipe candidate auront à produire les documents (datés et signés par eux, rédigés en langue française, intégrés dans une enveloppe «Intérieure» également cachetée) suivants:

A — recevabilité administrative:

— lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants (nouvel imprimé Dc1 ou document équivalent intégrant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes) ainsi que annexe 1 du règlement de concours complétée à joindre,

— la déclaration du candidat individuel ou pour chaque membre du groupement (imprimé Dc2 ou document équivalent) avec notamment le chiffre d'affaires des trois derniers exercices,

— le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet,

— un document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat,

— l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle et conformément aux dispositions de l'article

L.241-2 du code des assurances, pour les travaux de construction, l'attestation d'assurance responsabilité civile décennale;

B — compétences et expérience de l'équipe:

Pour l'architecte:

- un dossier d'oeuvre composé librement par le candidat,
- une sélection de 4 références significatives de même importance au cours des cinq dernières années qui préciseront (remplir obligatoirement le tableau de synthèse en annexe 2 du règlement de concours).

La nature de l'opération.

Le nom du maître d'ouvrage.

Type de travaux (neuf, réhabilitation, extension).

Surface de l'opération.

Type de mission du maître d'oeuvre et le rôle tenu.

Année de réalisation.

Montant du marché.

Le candidat produira également 4 images en couleurs illustrant cette sélection au format A4 (4 feuilles A4 contenant une image par feuille). L'ensemble de ces éléments seront également remis sur CD ou DVD (en .doc pour les références et .jpg pour les images).

Pour les autres membres de l'équipe (hors architecte):

- un dossier de présentation des principales références au regard du projet à réaliser (de moins de 5 ans) avec indication pour chaque référence:

Du maître d'ouvrage.

De la mission exacte remplie (études, conception, réalisation) ou de la part effectuée par le candidat en cas de réalisation en association.

De la date, surface utilisable et exploitable et du montant des travaux de l'opération

C — moyens et fonctionnement de l'équipe:

- une note explicitant le rôle de chacun et le fonctionnement de l'équipe. Joindre un CV des personnes qui suivront les études et l'OPC. Cette note expliquera comment les prestataires envisagent le déroulement des études, l'organisation interne, la répartition des tâches,
- capacités professionnelles: certificat ou qualification professionnelle en cours, attestation de capacités d'autres maîtres d'ouvrage (respect des délais en phase études, respect du coût d'objectif, respect du planning travaux...),
- capacités techniques: sur une feuille A4 présentation des moyens techniques et humains du candidat,
- capacités financières: chiffre d'affaires des trois dernières années. Le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par la maître d'ouvrage s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.

Si les documents fournis par un candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils devront être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

D — annexe 3 du règlement de concours: présentation de l'équipe.

Conditions de remise des plis (voir règlement de concours pour les modalités):

Transmission des candidatures par pli postal en recommandé avec accusé de réception ou par voie électronique via la plateforme <https://www.marches-securises.fr>

Possibilité de remise des plis au service destinataire contre récépissé en mairie principale 1 place Jeanne d'arc le matin de 9 H 00 à 12 H 00

Le maître de l'ouvrage considère que la modalité de transmission des prestations et offres de prix la plus appropriée à son marché est sur support papier.

Instance chargée des procédures de recours:

Tribunal administratif de Poitiers

15 rue Blossac — 86020 Poitiers

Tél. +33 549607919 — télécopie: +33 549606809.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 24.11.2015.

VI.3) **Procédures de recours**

VI.3.1) **Instance chargée des procédures de recours**

VI.3.2) **Introduction des recours**

VI.3.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

VI.4) **Date d'envoi du présent avis:**

24.11.2015